|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Modalités d’évaluation des élèves (EFE) |  |  |
| **Code de l’éducation :** [art. L. 122-1-1](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000027682636&cidTexte=LEGITEXT000006071191), [art. L. 311-1 à L. 311-7](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006071191), [art. L.313-2](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=F9777A3A44A3DA6BF1A9F6E39166BD79.tpdila08v_3?idArticle=LEGIARTI000006524783&cidTexte=LEGITEXT000006071191), [art. L. 331-1 à L. 331-5](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000006182410&cidTexte=LEGITEXT000006071191), [art. D. 331-25](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000029783145&cidTexte=LEGITEXT000006071191), [art. L. 333-1 à L.333-4](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=80DF2B3F491A66614ED5A650B32CB503.tpdila22v_3?idSectionTA=LEGISCTA000006166605&cidTexte=LEGITEXT000006071191), [art L. 335-1 à L. 335-17](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=80DF2B3F491A66614ED5A650B32CB503.tpdila22v_3?idSectionTA=LEGISCTA000006166607&cidTexte=LEGITEXT000006071191), [art. D. 122-1 à D. 122-3](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=FFB59D53AACC26D7CB606267D628D0BC.tpdila19v_3?idSectionTA=LEGISCTA000006166882&cidTexte=LEGITEXT000006071191), (socle commun de connaissances, de compétences et de culture), [art. D. 337-5 à D. 337-20](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=80DF2B3F491A66614ED5A650B32CB503.tpdila22v_3?idSectionTA=LEGISCTA000006182527&cidTexte=LEGITEXT000006071191), [art. R. 421-49](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000018380664&cidTexte=LEGITEXT000006071191).[Arrêté du 31-12-2015](https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/12/31/MENE1531425A/jo/texte) (vie scolaire : contenu du livret scolaire de l'école élémentaire et du collège), [arrêté modifié du 31-12-2015](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000031839812&dateTexte=20180607) (diplôme national du brevet : modalités d'attribution)  |  |
|  |  |  |  |  |
| **Plan** Planifier |  | **Do** Mettre en œuvre |  | **Check** Evaluer |
| **Contexte, stratégie, sens, objectifs****Cadre, objectifs, sens dans la démarche**Quel est le lien établi entre les pratiques pédagogiques, les pratiques d’évaluation et la réussite des élèves ?Comment les modalités d’évaluation sont-elles intégrées au projet d’école / d’établissement ? |  | **Acteurs – Actions – Moyens – Temps****Réfléchir sur les modalités et les pratiques d’évaluation** * Une réﬂexion collective est-elle menée sur la mise en œuvre des différents types d’évaluation : évaluations diagnostiques, formatives, sommatives, certificatives ? Comment est mise en œuvre l’évaluation par compétences ? Des difficultés sont-elles identifiées ?
* Des réunions de concertation sont-elles organisées ? Comment ? Sous quelle forme ? Qui coordonne les réﬂexions menées et les actions conduites ?
* Quelle est l’implication du conseil de cycles, conseils école-collège et le conseil pédagogique sur cette thématique ?
* Comment les corps d’inspection et les formateurs sont-ils sollicités sur ce sujet ?
* Des formations pour les professeurs sur les pratiques d’évaluation sont-elles mises en place dans l’établissement ? dans le plan de formation de la zone ?
* Quelles sont les pratiques d’évaluation, innovantes ou non, mises en place dans l’établissement (évaluation positive, remise en cause de la seule « notation », auto-évaluation des élèves, etc.) ?
* L’établissement met-il en œuvre d’autres évaluations que celles du système éducatif français (par exemple les évaluations du pays d’accueil) ? Comment s’articulent les différentes modalités d’évaluation ?
* Les modalités liées à un projet d’accompagnement d’un élève à besoins éducatifs particuliers sont-elles prises en compte dans les modalités d’évaluation de l’élève ?
* Des échanges de pratiques sont-elles envisagées avec d’autres établissements ?

**Analyser les résultats*** Comment sont utilisés les résultats des évaluations pour faire évoluer les pratiques pédagogiques et le pilotage de l’établissement?
* Comment l’évaluation participe-t-elle de l’accompagnement du projet personnel de l’élève et de l’orientation de l’élève ?

**Communiquer*** Comment les résultats des évaluations de l’élève sont-ils communiqués et expliqués à l’intéressé et à sa famille ?
* Comment les résultats de l’établissement sont-ils diffusés? Font-ils l’objet d’une communication ?
 |  | **Exemples d’indicateurs de suivi** * Pratiques innovantes d’évaluation, lesquelles ?
* Appréciation des retombées en termes de résultats, de l’impact sur les pratiques pédagogiques ;
* Nombre de devoirs ou évaluations communs organisés dans toutes les filières et à tous les niveaux ;
* Identification des modalités d’exploitation des résultats (existence d’un protocole) ;
* Pourcentage d’enseignants engagés dans une réﬂexion relative à l’évaluation ;
* Utilisation des évaluations d’un cycle sur l’autre
* Nombre de formations en interne et en externe sur la thématique
* Temps dédié par les enseignants pour communiquer avec les familles au sujet des évaluations
* Création d’outils d’aide à l’interprétation des évaluations
* Suivi de cohorte
* Outil, fiche de transmission (élèves à BEP)
* Evolution du taux de décrocheurs
 |